

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES AUX PROGRAMMES
D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS⁴
POUR LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE
NOVEMBRE 2015**

QUÉBEC	Nombre moyen de ménages	Variation annuelle	Taux de variation annuelle
1989	30 968		
1990	31 391	423	1,4 %
1991	33 215	1 824	5,8 %
1992	35 985	2 770	8,3 %
1993	38 244	2 259	6,3 %
1994	38 837	593	1,6 %
1995 ¹	40 098	1 261	3,2 %
1996 ¹	40 088	-10	0,0 %
1997 ¹	38 949	-1 139	-2,8 %
1998	37 144	-1 805	-4,6 %
1999	35 329	-1 816	-4,9 %
2000	33 222	-2 107	-6,0 %
2001	31 370	-1 851	-5,6 %
2002	29 918	-1 452	-4,6 %
2003	28 607	-1 311	-4,4 %
2004 ³	27 329	-1 278	-4,5 %
2005 ³	26 412	-917	-3,4 %
2006 ³	25 803	-610	-2,3 %
2007 ³	25 090	-713	-2,8 %
2008 ³	23 937	-1 153	-4,6 %
2009 ³	23 134	-803	-3,4 %
2010 ³	22 945	-189	-0,8 %
2011 ³	22 759	-186	-0,8 %
2012 ³	22 043	-716	-3,1 %
2013 ³	21 535	-508	-2,3 %
2014 ³	21 261	-275	-1,3 %
2015 ^{2,3}	21 162	-99	-0,5 %
Entre 1989 et 1994		7 869	25,4 %
Entre 1994 et 2015 ²		-17 577	-45,3 %
2013			
1 ^{er} trimestre	21 887	-559	-2,5 %
2 ^e trimestre	21 744	-476	-2,1 %
3 ^e trimestre	21 339	-482	-2,2 %
4 ^e trimestre	21 171	-514	-2,4 %
Moyenne des trois derniers mois	21 200	-487	-2,2 %
Janvier au mois de référence	21 564	-507	-2,3 %
2014			
1 ^{er} trimestre	21 408	-480	-2,2 %
2 ^e trimestre	21 461	-283	-1,3 %
3 ^e trimestre	21 115	-224	-1,1 %
4 ^e trimestre	21 059	-113	-0,5 %
Moyenne des trois derniers mois	21 052	-147	-0,7 %
Janvier au mois de référence	21 270	-294	-1,4 %
2015²			
1 ^{er} trimestre	21 395	-12	-0,1 %
2 ^e trimestre	21 422	-39	-0,2 %
3 ^e trimestre	20 965	-150	-0,7 %
4 ^e trimestre ²	20 717	-342	-1,6 %
Moyenne des trois derniers mois ²	20 762	-290	-1,4 %
Janvier au mois de référence ²	21 162	-108	-0,5 %

1. Pour les années 1995 à 1997 et entre 1994 et 1999, la variation annuelle du nombre de ménages est ajustée pour tenir compte des changements survenus lors de la réfonte informatique.

2. Données estimées.

3. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

4. Depuis le mois de janvier 2007, les programmes d'aide financière de dernier recours (Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale) ont remplacé le programme d'assistance-emploi. Toutefois, cela n'affecte en rien le dénombrement du nombre global de ménages prestataires.